

Réponses des députés aux lettres individuelles (« Qu'avez-vous fait? ») envoyées le 13 juin 2016.

N.B. La majorité des réponses n'étaient que des accusés de réception impersonnels, sauf celles-ci plus ou moins personnalisées.

Parti libéral du Québec – PLQ

Bonjour,

13 juin

J'accuse réception de votre lettre concernant votre campagne pour une assurance médicaments 100% publique.

Je tiens à vous aviser que nous avons pris connaissance de votre lettre et l'avons transmise au ministre de la Santé, Monsieur Gaétan Barrette.

Veuillez agréer, monsieur Benoit, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sarah V.-Doyon

Directrice

Bureau de circonscription de David Heurtel

Député de Viau

Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques

Bonjour,

14 juin

Tout d'abord, j'aimerais vous assurer de la réception de votre document. Celui-ci a été directement transféré au cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux.

Cordialement.

Philippe Long | Attaché politique

Bureau de la députée de Fabre, Monique Sauvé

Bonjour monsieur Benoit,

16 juin

Permettez-moi, au nom du député de Lotbinière-Frontenac, monsieur Laurent Lessard, d'accuser réception de votre correspondance concernant la campagne pour une assurance médicaments 100% publique.

En effet, comme vous le mentionnez, nous avons reçu des commentaires concernant le régime d'assurance médicaments. Il importe de mentionner que le 24 novembre 2015, le ministre de la Santé a déposé le projet de loi 81 : Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres. Le projet de loi propose que le ministre puisse obtenir de meilleurs prix par le biais d'appels d'offres sur les médicaments génériques inscrits au Régime général d'assurance médicaments, à l'instar de ce qui se fait pour les médicaments dans les établissements hospitaliers du Québec. Le projet a été adopté le 9 juin dernier et sanctionné le lendemain.

Nous sommes sensibles aux éléments que vous soulevez et avons d'ailleurs transmis au ministère de la Santé les commentaires présentés dans la correspondance envoyée par les commettants de notre circonscription. Nous continuons d'être en contact avec le Ministère pour suivre ce dossier. Dans l'attente, sachez que votre lettre sera portée à l'attention de monsieur Lessard et qu'elle recevra toute l'attention qu'elle mérite.

Veuillez agréer nos meilleures salutations.

Jean-Philip Gagné | Attaché politique

Bureau de circonscription du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec

Laurent Lessard

Député de Lotbinière-Frontenac

Monsieur,

20 juin

Au nom de madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, permettez-moi d'accuser réception de votre lettre envoyée le 13 juin dernier concernant votre campagne pour une assurance médicaments 100% publique. Soyez assuré que j'ai pris note de votre correspondance.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Alexandra Régis
Attachée politique
Québec

Monsieur Benoit,

23 juin

Au nom du député de la circonscription de Mont-Royal et ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand, nous accusons réception de votre lettre en date du 13 juin dernier, concernant la campagne pour une assurance médicaments 100% publique.

Nous vous remercions de nous avoir fait part de vos inquiétudes envers le régime d'assurance médicaments du Québec. Nous tenons également à vous mentionner que Monsieur Arcand partage cette vision de réduction des coûts assumés par l'État. Enfin, à titre de député, il prend part activement aux discussions liés aux projets de loi, notamment le projet de loi n°81.

Soyez assuré que votre correspondance sera portée à la connaissance du Ministre Arcand, pour sa plus haute considération. Veuillez agréer, Monsieur Benoit, l'expression de nos salutations distinguées.

Carole Grenier
Directrice du bureau
Circonscription de Mont-Royal

Objet : Campagne pour une assurance médicaments 100% publique

28 juin

Bonjour M. Benoit,

Je tiens tout d'abord à vous assurer avoir bien reçu les courriels de citoyens de Crémazie concernant le coût des médicaments. Soyez assuré que j'ai transmis avec diligence la volonté de ces citoyennes et citoyens au ministre de la Santé, M. Gaétan Barrette.

Cordialement,

Marie Montpetit
Députée de Crémazie

Parti Québécois – PQ

M. Benoit,

15 juin

Au nom du député de Beauharnois, M. Guy Leclair, j'accuse réception de votre correspondance.

Concernant le sujet de votre courriel, je vous indique que le coût des médicaments est un enjeu qui nous préoccupe au Parti Québécois. Lorsque nous formions le gouvernement, nous avons d'ailleurs posé plusieurs gestes pour réduire le coût des médicaments dont certains sont cités en exemple dans les rapports du Commissaire à santé et au bien-être (fin de la règle des 15 ans, instauration d'un prix maximum payable pour les IPP, etc.).

En lien avec votre correspondance toute récente, nous sommes actuellement en mode écoute :

- La porte-parole du PQ en matière de santé et d'accessibilité aux soins, Mme Lamarre, a rencontré à deux occasions au cours des derniers mois les membres de la Coalition Solidarité Santé avec ouverture dans le but d'avoir des échanges constructifs sur les meilleures façons de réduire le coût des médicaments et de favoriser et l'usage optimal des médicaments.

- La Coalition a également rencontré les membres du Comité santé du Parti Québécois, dont font partie Mme Lamarre et M. Lisée afin d'échanger sur le sujet.

Du côté des actions concrètes, nous n'avons été très actifs :

- Dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi 81, notre porte-parole Jean-François Lisée a déposé plusieurs amendements, tous refusés par le ministre Barrette, pour faire diminuer le coût des médicaments et pour que les compétences de nos professionnels de la santé soient davantage mises à profit au bénéfice des patients.

À titre d'exemple, voici un des amendements suggérés :

Article 1

Ajouter, après le quatrième alinéa de l'article 1, l'alinéa suivant :

« Dans le but de réduire le coût des médicaments, le ministre s'engage à revoir la Politique du médicament tous les cinq ans et à mettre en œuvre une série de mesures d'ici douze mois dont:

1. la révision de la médication par les pharmaciens (Med Check) ;
2. la vaccination par les pharmaciens ;
3. l'intégration des lignes directrices de l'INESSS aux logiciels d'aide à la décision des médecins et des pharmaciens afin d'en assurer un usage optimal ;
4. la transmission de l'intention thérapeutique par le prescripteur ;
5. l'envoi à chaque prescripteur de son profil individuel de prescriptions ;
6. la publication annuelle des profils de prescriptions par région et des coûts associés ;
7. l'inscription automatique des médicaments génériques à la Liste lorsqu'ils ont reçu l'autorisation de Santé Canada et de l'INESSS, sauf exception justifiées ;
8. l'imposition d'un prix maximum payable pour certaines classes de médicaments, lorsqu'applicable. »

Voici d'ailleurs quelques-unes des interventions de M. Lisée sur le sujet :

<https://www.youtube.com/watch?v=t5mknt5wMk0>

https://www.youtube.com/watch?v=j9N_eFH2uRk

Nous demeurons disposés à poursuivre les échanges avec les citoyens du comté de Beauharnois et avec la Coalition Solidarité Santé sur cet important sujet.

Cordialement,

Philippe Poirier-Monette | Attaché politique
Bureau du député de Beauharnois

Monsieur,

30 juin

J'ai bien reçu votre correspondance dans laquelle vous souhaitez attirer mon attention sur les inquiétudes des électrices et électeurs concernant le prix trop élevé des médicaments prescrits au Québec ainsi que sur l'urgence de faire adopter une nouvelle politique du médicament basée sur un régime entièrement public d'assurance médicaments.

Soyez assuré que j'ai pris connaissance de votre lettre datée du 13 juin 2016 et qu'elle a reçu toute l'attention requise de ma part.

Veillez recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

CAROLE POIRIER
Député Hochelaga-Maisonneuve

Coalition Avenir Québec – CAQ

Bonjour,

13 juin

Au nom du député de Blainville, M. Mario Laframboise, j'accuse réception de votre lettre et nous vous en remercions.

À votre question, nous avons envoyé notre position en tant que parti aux citoyens qui nous ont interpellé.

Cordiales salutations,

Christian Goyer | Directeur de bureau – Conseiller politique
Bureau du député de Blainville
Mario Laframboise

Bonjour,

13 juin

D'abord, nous tenons à vous remercier de vos lettres. Nous croyons sincèrement et pleinement à la participation citoyenne et nous espérons que les citoyens auront l'envie de continuer de s'impliquer et de donner leur avis sur différents sujets d'actualités.

Comme nous l'avons mentionné aux citoyens de Mirabel, nous saisissons le message et nous continuerons de le porter à l'Assemblée nationale. Considérant qu'en 2014-2015, le régime public d'assurance médicaments a coûté environ 3,5 milliards \$ à l'État, 783 millions \$ en contribution des personnes assurées et que les coûts des médicaments et des services pharmaceutiques ont augmenté en moyenne de 2,1% par année, la Coalition Avenir Québec réclame des actions fortes pour réduire la facture des médicaments.

Selon nous, le Québec doit enfin participer à l'achat regroupé de médicaments avec les autres provinces canadiennes. De plus, le gouvernement doit acheter davantage de médicaments avec des fabricants par appel d'offres. Il faut miser davantage sur la concurrence entre les fabricants.

Ainsi, nous continuons de sensibiliser le gouvernement à cette question, notamment par notre travail parlementaire orchestré par notre porte-parole en la matière. Nous avons comme objectif d'être une opposition efficace, proactive et constructive. Soyez assuré que nous tenons à l'être également dans ce dossier.

N'hésitez pas à nous écrire pour tout autre sujet d'actualité en lien avec votre champ d'expertise.

Mes salutations,

Sébastien Lauzon, MPA | Attaché politique principal
Sylvie D'Amours, députée de Mirabel

Objet : En réponse à votre courriel du 13 juin 2016 adressé à Mme Chantal Soucy

5 juillet

Monsieur Benoit,

Nous accusons réception de votre courriel concernant vos préoccupations sur les gestes posés par Madame Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe, vis-à-vis des lettres reçues à son bureau de circonscription à propos du prix trop élevé des médicaments.

Nous pouvons vous assurer que tous les citoyens qui l'ont interpellé sur cette importante question ont reçu une réponse de sa part, mais également, nous avons transmis une copie de ces lettres au collègue de madame Soucy, le porte-parole en santé de la Coalition Avenir Québec et député de Lévis, monsieur François Paradis. Par ailleurs, pour toute autre information, je vous invite à communiquer avec son équipe qui pourra très certainement vous offrir leur collaboration.

Cordialement,

Lemay, Geneviève, att. Politique